

Jeudi 28 octobre 2021

PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES

La Ville de Marseille se félicite de l'engagement de l'État à ses côtés

Dans le cadre du Projet de loi de finances 2022, l'Assemblée nationale a voté ce matin un amendement du gouvernement afin d'allouer à la Ville de Marseille une première enveloppe de 254 millions d'euros pour le financement de son plan de rénovation des écoles.

La Ville de Marseille se réjouit fortement de ce vote qui acte l'engagement de l'État à ses côtés pour le grand plan de rénovation des écoles de la municipalité. Avec cet appui, dès 2022, la Ville de Marseille va pouvoir lancer les premiers travaux de transformation des établissements scolaires.

Cette enveloppe inédite est la première d'un plan pluriannuel comme l'a annoncé Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

« Ce vote traduit qu'avec de la volonté, de la détermination et de l'acharnement on peut changer Marseille. »

254 millions d'euros engagés par l'État en 2022 pour un projet de cet ampleur, c'est historique. Cette première enveloppe vient concrétiser des mois de travail avec le chef de l'État.

C'est une fierté pour notre municipalité de pouvoir commencer au plus vite des travaux tant attendus pour nos écoles.

Les écoles c'est notre priorité, c'est la première de nos compétences. Aujourd'hui nous allons pouvoir tout de suite nous mettre au travail pour tous les enfants de la ville.

Le grand Plan École de Marseille est lancé ! »

Benoît Payan, Maire de Marseille.